Association Dynamique d'Entraide du Canton de Lussac les Châteaux

Cadre réservé à l'ADECL	Reçu le	N°

LUSSAC-LES-CHATEAUX (86) (RN 147 entre POITIERS et LIMOGES)

Site de l'Etang

Dimanche 11 Juin 2017 (de 9 h à 19 h)

N°

Cadre réservé à l'ADECL

47ème BROCANTE

Ouverte aux PROFESSIONNELS et aux PARTICULIERS

BULLETIN DE RESERVATION

A retourner dès que possible et au plus tard le 2 Juin 2017 à
ADECL – La Mignonnière 86320 Lussac-Les-Châteaux
Tel : **05 49 84 91 10** du mardi au vendredi entre 9h à 12h et 14h à 17h
E-MAIL : contact@adecl.fr http://www.adecl.com

NOM (en majuscules)..... Prénom.....
Adresse.....
C.P.....Ville..... Tél :..... Portable.....
e-mail : .....

Je réserve un emplacement de .....mètres linéaires. ❑ **Borne électrique**

Si vous souhaitez garder votre véhicule derrière votre stand, le nombre de mètres linéaires réservés doit correspondre, au minimum à la longueur de celui-ci (4 mètres).

❑ Voiture ❑ Remorque ❑ Fourgon ❑ Camion Type : .....

Au tarif de 3 € le m = ...€ ❑ Espèces ci-joint à ma réservation ❑ Chèque à l'ordre de l'ADECL
N° ..... Banque .....Titulaire du compte .....

☛❑ **Professionnels** N° RC.....
☛❑ **Auto-entrepreneurs** N° SIRET.....
Je suis vendeur de : ❑ articles de brocante ❑ produits d'artisanat (à préciser)
❑ produits locaux ❑ autres (à préciser) .....

☛❑ **Produits Locaux**
Je suis vendeur de .....

☛❑ **Particuliers**
Pièce d'identité : ❑ Carte d'Identité ❑ Permis de Conduire ❑ Passeport
N° ..... Délivrée par :..... Le : .....
Je suis vendeur de (Nature des Produits) .....
❑ Je déclare sur l'honneur ne pas participer à plus de 2 brocantes / vide greniers au cours de l'année civile

Fait à…….. ***Le…….*** ***Signature***

IMPORTANT : Ne seront enregistrées que les réservations accompagnées du règlement.
Il ne sera pas retenu plus de 2 vendeurs du même produit en alimentation compte tenu de la manifestation. La vente de boissons et de cafés est réservée à l'organisateur. Préciser avec soin la nature du ou des produits que vous présentez, votre emplacement en dépend et n'oubliez pas d'indiquer si vous souhaitez une borne électrique, dans ce cas munissez-vous d'une rallonge et d'une prise du type caravane. Les emplacements étant très sollicités, aucun remboursement ne sera effectué après le **2 Juin 2017**. Tout emplacement non occupé à 9 h précises sera attribué de nouveau et aucun changement ne sera accepté le jour de la manifestation.
L'organisateur se réserve le droit d'exclure toute personne pouvant nuire au bon déroulement de cette manifestation et décline toute responsabilité sur les transactions effectuées ce jour là.